

Le Président de l'Université des Antilles

- Vu** l'article 652-6-1 du code de l'éducation ;
- Vu** le décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et des maîtres de conférences, article 9 ;
- Vu** les avis favorables du conseil académique plénier en date du 4 mai 2017 et du conseil d'administration plénier du 16 mai 2017 relatifs à l'ouverture de la campagne d'emplois 2017 - Session FIDIS "Fil de l'eau" ;
- Vu** l'extrait de procès verbal du conseil académique en formation restreinte en date du 24 mai 2017 sur la composition numérique et la désignation des comités de sélection en charge du recrutement des enseignants-chercheurs ;

ARRETE

Article 1 : Dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours de recrutement des enseignants-chercheurs au titre de la campagne d'emplois - session FIDIS "Fil de l'eau" 2017, le comité de sélection pour l'emploi de maître de conférences n° 0054 ou 4294 (numéro Galaxie) est constitué comme suit :

COMPOSANTE	Emploi de : maître de conférences			
ESPE DE LA GUADELOUPE	N° : 0057 ou 4294 (numéro Galaxie)			
	Discipline (s) et section (s) du CNU : Sciences du langage (7) / Sciences de l'éducation (70)			
	Profil : <i>Didactique du français, des langues et du plurilinguisme</i>			
	Nom et prénom des membres du comité	Grade	CNU	Etablissement d'origine
Collège A UA	PRUDENT Lambert-Félix, Président	PR	7	Université des Antilles
	TROADEC Bertrand, Vice-président	PR	70	Université des Antilles
Collège A Extérieur	MOLINIE Muriel	PR	7	Université Paris 3
	SOUTET Olivier	PR	7	Université Paris 4
	ARMAND Françoise	PR	7	Université de Montréal
Collège B UA	FORISSIER Thomas	MCF	70	Université des Antilles
	LAMIC Nicolas	MCF	70	Université des Antilles
	CALIARI Peddy	MCF	70	Université des Antilles
Collège B Extérieur	LEDEGEN Gudrun	MCF	7	Université de Rennes II
	BERNARD Sandie	MCF	70	Université Lyon 1

Article 2 : Le Directeur Général des Services Adjoint est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 14 JUIN 2017

Le Président de l'Université

Pr Eustase JANKY



Le Président de l'Université des Antilles

- Vu** l'article 652-6-1 du code de l'éducation ;
- Vu** le décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et des maîtres de conférences, article 9 ;
- Vu** les avis favorables du conseil académique plénier en date du 4 mai 2017 et du conseil d'administration plénier du 16 mai 2017 relatifs à l'ouverture de la campagne d'emplois 2017 - Session FIDIS "Fil de l'eau" ;
- Vu** l'extrait de procès verbal du conseil académique en formation restreinte en date du 24 mai 2017 sur la composition numérique et la désignation des comités de sélection en charge du recrutement des enseignants-chercheurs ;

ARRETE

Article 1 : Dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours de recrutement des enseignants-chercheurs au titre de la campagne d'emplois - session FIDIS "Fil de l'eau" 2017, le comité de sélection pour l'emploi désigné ci-dessous, est constitué commé suit :

COMPOSANTE	Emploi de : maître de conférences			
DPLSH	N° : 0648 ou 4278 (numéro Galaxie)			
	Discipline (s) et section (s) du CNU : Langue et littérature françaises (9)			
	Profil : Langue française : ancien français, grammaire moderne, stylistique			
	Nom et prénom des membres du comité	Grade	CNU	Etablissement d'origine
Collège A UA	MAXIMIN Colette, Présidente	PR	9,11	Université des Antilles
	CONFIAANT Raphaël	PR	71	Université des Antilles
Collège A Extérieur	MACE Stéphane	PR	9	Université de Grenoble Alpes
	FONKOUA Romuald	PR	9	Université Paris 3
	THOMINE BICHARD Marie-Claire	PR	9	Université Lille 3
Collège B UA	CASSIN Laura, Vice-Présidente	MCF	9	Université des Antilles
	COLLIN Franck	MCF	8	Université des Antilles
	DERRIEN Eve	MCF	9	Université des Antilles
Collège B Extérieur	ABIVEN Karine	MCF	9	Université Paris 4
	GAUTIER Antoine	MCF	9	Université de Paris, Sorbonne

Article 2 : Le Directeur Général des Services Adjoint est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 14 JUIN 2017

Le Président de l'Université

Pr Eustase JANKY



Le Président de l'Université des Antilles

- Vu l'article 652-6-1 du code de l'éducation ;
- Vu le décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et des maîtres de conférences, article 9 ;
- Vu les avis favorables du conseil académique plénier en date du 4 mai 2017 et du conseil d'administration plénier du 16 mai 2017 relatifs à l'ouverture de la campagne d'emplois 2017 - Session FIDIS "Fil de l'eau" ;
- Vu l'extrait de procès verbal du conseil académique en formation restreinte en date du 24 mai 2017 sur la composition numérique et la désignation des comités de sélection en charge du recrutement des enseignants-chercheurs ;

ARRETE

Article 1 : Dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours de recrutement des enseignants-chercheurs au titre de la campagne d'emplois - session FIDIS "Fil de l'eau" 2017, le comité de sélection pour l'emploi désigné ci-dessous, est constitué comme suit :

COMPOSANTE	Emploi de : maître de conférences			
IUT DE LA GUADELOUPE	N° : 0400 ou 4279 (numéro Galaxie)			
	Discipline (s) et section (s) du CNU : Sciences de gestion (6)			
	Profil : <i>Sciences de gestion</i>			
	Nom et prénom des membres du comité	Grade	CNU	Etablissement d'origine
Collège A UA	MAURIN Alain, Président	PR	5	Université des Antilles
	AUORE Guylène, Vice-présidente	PR	68	Université des Antilles
Collège A Extérieur	FOUCAULT Martial	PR	6	Université Sciences Po Paris
	KUZLA Catherine	PR	6	Université Paris Ouest Nanterre
	PEZET Anne	PR	6	Université Paris Dauphine
Collège B UA	JOSEPH Rémy	MCF	6	Université des Antilles
	CORBIN Elsa	MCF	6	Université des Antilles
	ALVAREZ Fabienne	MCF	6	Université des Antilles
Collège B Extérieur	FULCONIS François	MCF	6	Université d'Avignon
	PASTORELLI Yvan	MCF	6	Université Nice Sophia Antipolis

Article 2 : Le Directeur Général des Services Adjoint est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 14 JUIN 2017

Le Président de l'Université

Pr Eustase JANKY



Le Président de l'Université des Antilles

- Vu** l'article 652-6-1 du code de l'éducation ;
- Vu** le décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et des maîtres de conférences, article 9 ;
- Vu** les avis favorables du conseil académique plénier en date du 4 mai 2017 et du conseil d'administration plénier du 16 mai 2017 relatifs à l'ouverture de la campagne d'emplois 2017 - Session FIDIS "Fil de l'eau" ;
- Vu** l'extrait de procès verbal du conseil académique en formation restreinte en date du 24 mai 2017 sur la composition numérique et la désignation des comités de sélection en charge du recrutement des enseignants-chercheurs ;

ARRETE

Article 1 : Dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours de recrutement des enseignants-chercheurs au titre de la campagne d'emplois - session FIDIS "Fil de l'eau" 2017, le comité de sélection pour l'emploi désigné ci-dessous, est constitué comme suit :

COMPOSANTE	Emploi de : maître de conférences			
IUT DE LA GUADELOUPE	N° : 0398 ou 4285 (numéro Galaxie)			
	Discipline (s) et section (s) du CNU : Neurosciences (69) / Biochimie et biologie moléculaire (64) / Biologie des organismes (68)			
	Profil : <i>Génie industriel alimentaire - Technologie alimentaire - Evaluation sensorielle</i>			
	Nom et prénom des membres du comité	Grade	CNU	Etablissement d'origine
Collège A UA	AUORE Guylène, Présidente	PR	68	Université des Antilles
	ARSENE Marie-Ange, Vice-présidente	PR	32	Université des Antilles
	GUERLOTTE Jérôme	PR	64	Université des Antilles
Collège A Extérieur	OZIER-LAFONTAINE Harry	DR	64	INRA
	DELAHAIE Sophie	PR	64	Université Caen Normandie Campus 2
Collège B UA	RAVION Sylvie	MCF	64	Université des Antilles
	BERNARD Séverine	MCF	26	Université des Antilles
Collège B Extérieur	FAHRASMANE Louis	CR	68	INRA
	MBEGUIE-A-MBEGUIE Didier	CR	64	CIRAD
	HARDY-DESSOURCES Marie-Dominique	CR	64	INSERM

Article 2 : Le Directeur Général des Services Adjoint est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 14 JUIN 2017

Le Président de l'Université

Pr Eustase JANNEY



Le Président de l'Université des Antilles

- Vu l'article 652-6-1 du code de l'éducation ;
- Vu le décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et des maîtres de conférences, article 9 ;
- Vu les avis favorables du conseil académique plénier en date du 4 mai 2017 et du conseil d'administration plénier du 16 mai 2017 relatifs à l'ouverture de la campagne d'emplois 2017 - Session FIDIS "Fil de l'eau" ;
- Vu l'extrait de procès verbal du conseil académique en formation restreinte en date du 24 mai 2017 sur la composition numérique et la désignation des comités de sélection en charge du recrutement des enseignants-chercheurs ;

ARRETE

Article 1 : Dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours de recrutement des enseignants-chercheurs au titre de la campagne d'emplois - session FIDIS "Fil de l'eau" 2017, le comité de sélection pour l'emploi désigné ci-dessous, est constitué comme suit :

COMPOSANTE	Emploi de : maître de conférences			
IUT DE LA GUADELOUPE	N° : 0650 ou 4286 (numéro Galaxie)			
	Discipline (s) et section (s) du CNU : Sciences de l'information et de la communication (71)			
	Profil : <i>Médiations et technologies numériques</i>			
	Nom et prénom des membres du comité	Grade	CNU	Etablissement d'origine
Collège A UA	COLLARD Martine, Présidente	PR	27	Université des Antilles
	AGOSTINELLI Serge	PR	71	Université des Antilles
Collège A Extérieur	LAUDATI Patrizia	PR	71	Université de Valenciennes
	JUANALS Brigitte	PR	71	Université Aix Marseille
	SEDES Florence	PR	71	Université de Toulouse
Collège B UA	HENRY Jean-Luc, Vice-président	MCF	27	Université des Antilles
	CASSIN Laura	MCF	9	Université des Antilles
	STATTNER Erick	MCF	27	Université des Antilles
Collège B Extérieur	ABBA Hachimi	MCF	71	Université de Valenciennes
	MORILLON Laurent	MCF	71	Université de Toulouse

Article 2 : Le Directeur Général des Services Adjoint est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 14 JUIN 2017

Le Président de l'Université

Pr Eustase JANKY



Le Président de l'Université des Antilles

- Vu l'article 652-6-1 du code de l'éducation ;
- Vu le décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et des maîtres de conférences, article 9 ;
- Vu les avis favorables du conseil académique plénier en date du 4 mai 2017 et du conseil d'administration plénier du 16 mai 2017 relatifs à l'ouverture de la campagne d'emplois 2017 - Session FIDIS "Fil de l'eau" ;
- Vu l'extrait de procès verbal du conseil académique en formation restreinte en date du 24 mai 2017 sur la composition numérique et la désignation des comités de sélection en charge du recrutement des enseignants-chercheurs ;

ARRETE

Article 1 : Dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours de recrutement des enseignants-chercheurs au titre de la campagne d'emplois - session FIDIS "Fil de l'eau" 2017, le comité de sélection pour l'emploi désigné ci-dessous, est constitué comme suit :

COMPOSANTE	Emploi de : maître de conférences			
UFR DES SCIENCES JURIDIQUES ET ECONOMIQUES DE GUADELOUPE	N° : 0064 ou 4287 (numéro Galaxie)			
	Discipline (s) et section (s) du CNU : Droit public (2) / Science politique (4)			
	Profil : <i>Droit international de l'environnement – Relations internationales dans la Caraïbe et la zone Amérique – Biodiversité – Politiques publiques environnementales appliquées aux territoires locaux</i>			
	Nom et prénom des membres du comité	Grade	CNU	Etablissement d'origine
Collège A UA	MONTAUBAN Jean-Gabriel, Président	PR	5	Université des Antilles
	RENO Fred	PR	4	Université des Antilles
	MAURIN Alain	PR	5	Université des Antilles
Collège A Extérieur	BYRON Jessica	PR	4	Université West Indies
	THEDE Nancy	PR	4	Université UQAM
Collège B UA	CHICOT Pierre-Yves, Vice-président	MCF	2	Université des Antilles
	RAUZDUEL Sainte-Croix	MCF	4	Université des Antilles
Collège B Extérieur	PLUEN Olivier	MCF	2	Université UVSQ
	STECKEL ASSOURE Marie-Christine	MCF	2	Université Limoges
	CROUZATIER Florence	MCF	2	Université Toulouse Capitole

Article 2 : Le Directeur Général des Services Adjoint est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 14 JUIN 2017

Le Président de l'Université

Pr Eustase JANKY



Le Président de l'Université des Antilles

- Vu l'article 652-6-1 du code de l'éducation ;
- Vu le décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et des maîtres de conférences, article 9 ;
- Vu les avis favorables du conseil académique plénier en date du 4 mai 2017 et du conseil d'administration plénier du 16 mai 2017 relatifs à l'ouverture de la campagne d'emplois 2017 - Session FIDIS "Fil de l'eau" ;
- Vu l'extrait de procès verbal du conseil académique en formation restreinte en date du 24 mai 2017 sur la composition numérique et la désignation des comités de sélection en charge du recrutement des enseignants-chercheurs ;

ARRETE

Article 1 : Dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours de recrutement des enseignants-chercheurs au titre de la campagne d'emplois - session FIDIS "Fil de l'eau" 2017, le comité de sélection pour l'emploi désigné ci-dessous, est constitué comme suit :

COMPOSANTE	Emploi de : maître de conférences			
UFR DES SCIENCES EXACTES ET NATURELLES	N° : 0039 ou 4291 (numéro Galaxie)			
	Discipline (s) et section (s) du CNU : Structure et évolution de la terre et des autres planètes (35)			
	Profil : <i>Dynamique des bassins de marge en subduction</i>			
	Nom et prénom des membres du comité	Grade	CNU	Etablissement d'origine
Collège A UA	LEBRUN Jean-Frédéric, Président	PR	35	Université des Antilles
	COLLARD Martine	PR	27	Université des Antilles
Collège A Extérieur	MUNCH Philippe	PR	35/36	Université de Montpellier
	CORNEE Jean-Jacques	DR	35/36	CNRS
	CORDEY Fabrice	PR	36	Université Lyon 1
Collège B UA	PHILIPPON Mélodie, Vice-présidente	MCF	35	Université des Antilles
	LORANGER Gladys	MCF	67	Université des Antilles
	MOLINIE Jack	MCF	37	Université des Antilles
Collège B Extérieur	VERATI Christelle	MCF	35/36	Université de Nice Sophia Antipolis
	QUILLEVERE Frédéric	MCF	35	Université de Lyon 1

Article 2 : Le Directeur Général des Services Adjoint est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 14 JUIN 2017

Le Président de l'Université

Pr Eustase JANKY



Le Président de l'Université des Antilles

- Vu** l'article 652-6-1 du code de l'éducation ;
- Vu** le décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et des maîtres de conférences, article 9 ;
- Vu** les avis favorables du conseil académique plénier en date du 4 mai 2017 et du conseil d'administration plénier du 16 mai 2017 relatifs à l'ouverture de la campagne d'emplois 2017 - Session FIDIS "Fil de l'eau" ;
- Vu** l'extrait de procès verbal du conseil académique en formation restreinte en date du 24 mai 2017 sur la composition numérique et la désignation des comités de sélection en charge du recrutement des enseignants-chercheurs ;

ARRETE

Article 1 : Dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours de recrutement des enseignants-chercheurs au titre de la campagne d'emplois - session FIDIS "Fil de l'eau" 2017, le comité de sélection pour l'emploi désigné ci-dessous, est constitué comme suit :

COMPOSANTE	Emploi de : maître de conférences			
UFR DES SCIENCES EXACTES ET NATURELLES	N° : 0122 ou 4292 (numéro Galaxie)			
	Discipline (s) et section (s) du CNU : Chimie théorique, physique, analytique (31) / Chimie des matériaux (33)			
	Profil :			
	Nom et prénom des membres du comité	Grade	CNU	Etablissement d'origine
Collège A UA	GASPARD Sarra, Présidente	PR	31	Université des Antilles
	THOMAS Philippe	PR	28	Université des Antilles
Collège A Extérieur	GAGNON Alexandre	PR	32	Université du Québec
	GAUTHIER Charles	PR	32	Université du Québec / INRS
	BELMONT Philippe	PR	32/86	Université Paris Descartes
Collège B UA	PETIT Philippe, Vice-président	MCF	32	Université des Antilles
	JEANNE-ROSE Valérie	MCF	31	Université des Antilles
	ONESIPPE Cristel	MCF	31	Université des Antilles
Collège B Extérieur	MAILLE Laurence	MCF	33	Université de Bordeaux I
	TABERNA Pierre-Louis	CR	33	Université Paul Sabatier

Article 2 : Le Directeur Général des Services Adjoint est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 14 JUIN 2017

Le Président de l'Université

Pr Eustase JANKY



Le Président de l'Université des Antilles

- Vu** l'article 652-6-1 du code de l'éducation ;
- Vu** le décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et des maîtres de conférences, article 9 ;
- Vu** les avis favorables du conseil académique plénier en date du 4 mai 2017 et du conseil d'administration plénier du 16 mai 2017 relatifs à l'ouverture de la campagne d'emplois 2017 - Session FIDIS "Fil de l'eau" ;
- Vu** l'extrait de procès verbal du conseil académique en formation restreinte en date du 24 mai 2017 sur la composition numérique et la désignation des comités de sélection en charge du recrutement des enseignants-chercheurs ;

ARRETE

Article 1 : Dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours de recrutement des enseignants-chercheurs au titre de la campagne d'emplois - session FIDIS "Fil de l'eau" 2017, le comité de sélection pour l'emploi désigné ci-dessous, est constitué comme suit :

COMPOSANTE	Emploi de : maître de conférences			
UFR DES SCIENCES EXACTES ET NATURELLES	N° : 0195 ou 4293 (numéro Galaxie)			
	Discipline (s) et section (s) du CNU : Chimie organique, minérale, industrielle (32) / Chimie des matériaux (33)			
	Profil :			
	Nom et prénom des membres du comité	Grade	CNU	Etablissement d'origine
Collège A UA	GASPARD Sarra, Présidente	PR	31	Université des Antilles
	FLORY Anny	PR	32	Université des Antilles
Collège A Extérieur	GAGNON Alexandre	PR	32	Université du Québec
	GAUTHIER Charles	PR	32	Université du Québec / INRS
	BELMONT Philippe	PR	32	Université Paris Descartes
Collège B UA	ONESIPPE Cristel, Vice-présidente	MCF	31	Université des Antilles
	PETIT Philippe	MCF	32	Université des Antilles
	JEANNE-ROSE Valérie	MCF	31	Université des Antilles
Collège B Extérieur	MAILLE Laurence	MCF	33	Université de Bordeaux I
	TABERNA Pierre-Louis	CR	33	Université Paul Sabatier

Article 2 : Le Directeur Général des Services Adjoint est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 14 JUIN 2017

Le Président de l'Université

Pr Eustase JANKY



Le Président de l'Université des Antilles

- Vu** l'article 652-6-1 du code de l'éducation ;
- Vu** le décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et des maîtres de conférences, article 9 ;
- Vu** les avis favorables du conseil académique plénier en date du 4 mai 2017 et du conseil d'administration plénier du 16 mai 2017 relatifs à l'ouverture de la campagne d'emplois 2017 - Session FIDIS "Fil de l'eau" ;
- Vu** l'extrait de procès verbal du conseil académique en formation restreinte en date du 24 mai 2017 sur la composition numérique et la désignation des comités de sélection en charge du recrutement des enseignants-chercheurs ;

ARRETE

Article 1 : Dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours de recrutement des enseignants-chercheurs au titre de la campagne d'emplois - session FIDIS "Fil de l'eau" 2017, le comité de sélection pour l'emploi désigné ci-dessous, est constitué comme suit :

COMPOSANTE	Emploi de : maître de conférences			
ESPE 972	N° : 0504 ou 4268 (numéro Galaxie)			
	Discipline (s) et section (s) du CNU : Psychologie (16) / Sciences de l'éducation (70)			
	Profil : <i>Sciences ou/et psychologie de l'éducation</i>			
	Nom et prénom des membres du comité	Grade	CNU	Etablissement d'origine
Collège A UA.	TROADEC Bertrand, Président	PR	70	Université des Antilles
	AGOSTINELLI Serge, Vice-président	PR	70	Université des Antilles
Collège A Extérieur	PIPOMONT Christine	PR	70	Université Aix-Marseille
	TARTAS Valérie	PR	16	Université Toulouse Jean Jaurès
	SOUVILLE Marc	PR	16	Université Aix-Marseille
Collège B UA	BARNECHE Sophie	MCF	7	Université des Antilles
	LAMIC Nicolas	MCF	70	Université des Antilles
	CALIARI Peddy	MCF	70	Université des Antilles
Collège B Extérieur	LADAGE Caroline	MCF	70	Université Aix-Marseille
	FRAPPART Sören	MCF	16	Université Toulouse Jean Jaurès

Article 2 : Le Directeur Général des Services Adjoint est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 14 JUIN 2017

Le Président de l'Université

Pr Eustase JANKY



Le Président de l'Université des Antilles

- Vu** l'article 652-6-1 du code de l'éducation ;
- Vu** le décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et des maîtres de conférences, article 9 ;
- Vu** les avis favorables du conseil académique plénier en date du 4 mai 2017 et du conseil d'administration plénier du 16 mai 2017 relatifs à l'ouverture de la campagne d'emplois 2017 - Session FIDIS "Fil de l'eau" ;
- Vu** l'extrait de procès verbal du conseil académique en formation restreinte en date du 24 mai 2017 sur la composition numérique et la désignation des comités de sélection en charge du recrutement des enseignants-chercheurs ;

ARRETE

Article 1 : Dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours de recrutement des enseignants-chercheurs au titre de la campagne d'emplois - session FIDIS "Fil de l'eau" 2017, le comité de sélection pour l'emploi désigné ci-dessous, est constitué comme suit :

COMPOSANTE	Emploi de : maître de conférences			
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	N° : 0046 ou 4281 (numéro Galaxie)			
	Discipline (s) et section (s) du CNU : Sciences de l'information et de la communication (71)			
	Profil : Sciences de l'information et de la communication			
	Nom et prénom des membres du comité	Grade	CNU	Etablissement d'origine
Collège A UA	AGOSTINELLI Serge, Président	PR	71	Université des Antilles
	KOULAYAN Nicole	PR	7	Université des Antilles
	PAGNEY Françoise	PR	23	Université des Antilles
Collège A Extérieur	GALINON MELENEC Béatrice	PR	71	Université du Havre
	DOUYERE David	PR	71	Université François-Rabelais IUT de Tours
Collège B UA	LAMIC Nicolas, Vice-président	MCF	70	Université des Antilles
	PULVAR Olivier	MCF	71	Université des Antilles
Collège B Extérieur	GENTES Annie	MCF	71	Télécom Paris Tech ENST
	GOMEZ MEJIA Gustavo	MCF	71	Université François-Rabelais, Tours
	DISPAGNE Michel	MCF	7, 73	Université de Guyane

Article 2 : Le Directeur Général des Services Adjoint est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 14 JUIN 2017

Le Président de l'Université

Pr Eustase JANKY



Le Président de l'Université des Antilles

- Vu l'article 652-6-1 du code de l'éducation ;
- Vu le décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et des maîtres de conférences, article 9 ;
- Vu les avis favorables du conseil académique plénier en date du 4 mai 2017 et du conseil d'administration plénier du 16 mai 2017 relatifs à l'ouverture de la campagne d'emplois 2017 - Session FIDIS "Fil de l'eau" ;
- Vu l'extrait de procès verbal du conseil académique en formation restreinte en date du 24 mai 2017 sur la composition numérique et la désignation des comités de sélection en charge du recrutement des enseignants-chercheurs ;

ARRETE

Article 1 : Dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours de recrutement des enseignants-chercheurs au titre de la campagne d'emplois - session FIDIS "Fil de l'eau" 2017, le comité de sélection pour l'emploi désigné ci-dessous, est constitué comme suit :

COMPOSANTE	Emploi de : maître de conférences			
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	N° : 0233 ou 4277 (numéro Galaxie)			
	Discipline (s) et section (s) du CNU : Cultures et langues régionales : créole (73)			
	Profil : <i>Transmission de l'éducation, transmission des croyances et modèles religieux en sociétés créoles</i>			
	Nom et prénom des membres du comité	Grade	CNU	Etablissement d'origine
Collège A UA	CONFIANT Raphaël, Président	PR	73	Université des Antilles
	PRUDENT Félix Lambert, Vice-président	PR	73	Université des Antilles
Collège A Extérieur	BLERALD Monique	PR	73	Université de Guyane
	VERDONI Dominique	PR	73	Université de Corse
	LUDWIG Ralph	PR	73	Université Martin-Luther Halle-Wittenberg
Collège B UA	L'ETANG Gerry	MCF	20	Université des Antilles
	FARDIN Liliane	MCF	9	Université des Antilles
	LAMIC Nicolas	MCF	7	Université des Antilles
Collège B Extérieur	CAMBRONE-LASNES Stella	MCF	7	Université Franche-Comté, ESPE
	DISPAGNE Michel	MCF	7, 73	Université de Guyane

Article 2 : Le Directeur Général des Services Adjoint est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 14 JUIN 2017

Le Président de l'Université

Pr Eustase JANKY



Le Président de l'Université des Antilles

- Vu** l'article 652-6-1 du code de l'éducation ;
- Vu** le décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et des maîtres de conférences, article 9 ;
- Vu** les avis favorables du conseil académique plénier en date du 4 mai 2017 et du conseil d'administration plénier du 16 mai 2017 relatifs à l'ouverture de la campagne d'emplois 2017 - Session FIDIS "Fil de l'eau" ;
- Vu** l'extrait de procès verbal du conseil académique en formation restreinte en date du 24 mai 2017 sur la composition numérique et la désignation des comités de sélection en charge du recrutement des enseignants-chercheurs ;

ARRETE

Article 1 : Dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours de recrutement des enseignants-chercheurs au titre de la campagne d'emplois - session FIDIS "Fil de l'eau" 2017, le comité de sélection pour l'emploi désigné ci-dessous, est constitué comme suit :

COMPOSANTE	Emploi de : maître de conférences			
FACULTE DE DROIT ET D'ECONOMIE DE MARTINIQUE	N° : 0008 ou 4282 (numéro Galaxie)			
	Discipline (s) et section (s) du CNU : Droit privé et sciences criminelles (01)			
	Profil : <i>Droit privé et sciences criminelles</i>			
	Nom et prénom des membres du comité	Grade	CNU	Etablissement d'origine
Collège A UA	VIRASSAMY Georges, Président	PR	1	Université des Antilles
	DEVOUE Elina	PR	5	Université des Antilles
Collège A Extérieur	SAUTONIE LAGUIONIE Laura	PR	1	Université de Bordeaux
	GRARE Clotilde	PR	1	Université Paris Descartes
	DELMAS SAINT-HILAIRE Philippe	PR	1	Université de Bordeaux
Collège B UA	BOULOGNE Corinne, Vice-présidente	MCF	1	Université des Antilles
	KIMINOOU René	MCF	1	Université des Antilles
	VIMON Jack	MCF	1	Université des Antilles
Collège B Extérieur	RINGLER Solène	MCF	1	Université de Valenciennes
	ERESO Nicolas	MCF	1	Université de Strasbourg

Article 2 : Le Directeur Général des Services Adjoint est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 14 JUIN 2017

Le Président de l'Université

Pr Eustase JANKY



Le Président de l'Université des Antilles

- Vu** l'article 652-6-1 du code de l'éducation ;
- Vu** le décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et des maîtres de conférences, article 9 ;
- Vu** les avis favorables du conseil académique plénier en date du 4 mai 2017 et du conseil d'administration plénier du 16 mai 2017 relatifs à l'ouverture de la campagne d'emplois 2017 - Session FIDIS "Fil de l'eau" ;
- Vu** l'extrait de procès verbal du conseil académique en formation restreinte en date du 24 mai 2017 sur la composition numérique et la désignation des comités de sélection en charge du recrutement des enseignants-chercheurs ;

ARRETE

Article 1 : Dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours de recrutement des enseignants-chercheurs au titre de la campagne d'emplois - session FIDIS "Fil de l'eau" 2017, le comité de sélection pour l'emploi désigné ci-dessous, est constitué comme suit :

COMPOSANTE	Emploi de : maître de conférences			
DSI	N° : 0098 ou 4284 (numéro Galaxie)			
	Discipline (s) et section (s) du CNU : Biologie cellulaire (65) / Physiologie (66)			
	Profil : <i>Biologie cellulaire et physiologie humaine</i>			
	Nom et prénom des membres du comité	Grade	CNU	Etablissement d'origine
Collège A UA	SMITH-RAVIN Juliette, Présidente	PR	65	Université des Antilles
	MARIANNE-PEPIN Thérèse, Vice-présidente	PR	64	Université des Antilles
	GUERLOTTE Jérôme	PR	65	Université des Antilles
Collège A Extérieur	POLIARD Anne	PR	65	Université Paris Descartes
	ROUILLER-FABRE Virginie	DR	65	Université Paris Diderot
Collège B UA	SALVIN Paule	MCF	33	Université des Antilles
	THIMON-CALLIER Véronique	MCF	65	Université des Antilles
Collège B Extérieur	SOLER Alain	CR	67	CIRAD Réunion
	MBEGUIE-A-MBEGUIE Didier	CR	65	CIRAD Réunion
	De REYNAL Laurent	CR	67	IFREMER

Article 2 : Le Directeur Général des Services Adjoint est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 14 JUIN 2017

Le Président de l'Université

Pr Eustase JANKY



Le Président de l'Université des Antilles

- Vu** l'article 652-6-1 du code de l'éducation ;
- Vu** le décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et des maîtres de conférences, article 9 ;
- Vu** les avis favorables du conseil académique plénier en date du 4 mai 2017 et du conseil d'administration plénier du 16 mai 2017 relatifs à l'ouverture de la campagne d'emplois 2017 - Session FIDIS "Fil de l'eau" ;
- Vu** l'extrait de procès verbal du conseil académique en formation restreinte en date du 24 mai 2017 sur la composition numérique et la désignation des comités de sélection en charge du recrutement des enseignants-chercheurs ;

ARRETE

Article 1 : Dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours de recrutement des enseignants-chercheurs au titre de la campagne d'emplois - session FIDIS "Fil de l'eau" 2017, le comité de sélection pour l'emploi désigné ci-dessous, est constitué comme suit :

COMPOSANTE	Emploi de : professeur des universités			
UFR DES SCIENCES EXACTES ET NATURELLES	N° : 0034 ou 4288 (numéro Galaxie)			
	Discipline (s) et section (s) du CNU : Energétique, génie des procédés (62) / Mécanique, génie mécanique, génie civil (60)			
	Profil : <i>Ressources et utilisation des énergies renouvelables – Caractérisation multi échelle et modélisation stochastiques des énergies intermittentes</i>			
	Nom et prénom des membres du comité	Grade	CNU	Etablissement d'origine
Collège A UA	VAILLANT Jean, Président	PR	26	Université des Antilles
	PIETRUS Alain, Vice-président	PR	26	Université des Antilles
	FLORY Anny	PR	32	Université des Antilles
	THOMAS Philippe	PR	28	Université des Antilles
	COLLARD Martine	PR	27	Université des Antilles
UA Collège A Extérieur	POGGI Philippe	PR	62	Délégué régional à la Recherche et à la Technologie pour la Guyane
	LUMINITA Danaïla	PR	60	Université de Rouen
	AMIROUDINE Sakir	PR	60	Université de Bordeaux
	GRAOUR MARTIN Irina	PR	62	Université d'Aix-Marseille
	THELLIER Françoise	PR	62	Université Toulouse 3

Article 2 : Le Directeur Général des Services Adjoint est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 14 JUIN 2017

Le Président de l'Université

Pr Eustase JANKY



Le Président de l'Université des Antilles

- Vu l'article 652-6-1 du code de l'éducation ;
- Vu le décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et des maîtres de conférences, article 9 ;
- Vu les avis favorables du conseil académique plénier en date du 4 mai 2017 et du conseil d'administration plénier du 16 mai 2017 relatifs à l'ouverture de la campagne d'emplois 2017 - Session FIDIS "Fil de l'eau" ;
- Vu l'extrait de procès verbal du conseil académique en formation restreinte en date du 24 mai 2017 sur la composition numérique et la désignation des comités de sélection en charge du recrutement des enseignants-chercheurs ;

ARRETE

Article 1 : Dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours de recrutement des enseignants-chercheurs au titre de la campagne d'emplois - session FIDIS "Fil de l'eau" 2017, le comité de sélection pour l'emploi désigné ci-dessous, est constitué comme suit :

COMPOSANTE	Emploi de : professeur des universités			
UFR DES SCIENCES EXACTES ET NATURELLES	N° : 0633 ou 4289 (numéro Galaxie)			
	Discipline (s) et section (s) du CNU : Energétique, génie des procédés (62) / Mécanique, génie mécanique, génie civil (60)			
	Profil : <i>Ressources et utilisation des énergies renouvelables – Efficacité énergétique des bâtiments</i>			
	Nom et prénom des membres du comité	Grade	CNU	Etablissement d'origine
Collège A UA	ZAHIBO Narcisse, Président	PR	37	Université des Antilles
	GEOFFROY Michel, Vice-président	PR	26	Université des Antilles
	FLORY Anny	PR	32	Université des Antilles
	COLLARD Martine	PR	27	Université des Antilles
	VAILLANT Jean	PR	26	Université des Antilles
UA Collège A Extérieur	POGGI Philippe	PR	62	Délégué régional à la Recherche et à la Technologie pour la Guyane
	LUMINITA Danaïla	PR	60	Université de Rouen
	AMIROUDINE Sakir	PR	60	Université de Bordeaux
	GRAOUR MARTIN Irina	PR	62	Université d'Aix-Marseille
	THELLIER Françoise	PR	62	Université Toulouse 3

Article 2 : Le Directeur Général des Services Adjoint est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 14 JUIN 2017

Le Président de l'Université

Pr Eustase JANKY



Le Président de l'Université des Antilles

- Vu l'article 652-6-1 du code de l'éducation ;
- Vu le décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et des maîtres de conférences, article 9 ;
- Vu les avis favorables du conseil académique plénier en date du 4 mai 2017 et du conseil d'administration plénier du 16 mai 2017 relatifs à l'ouverture de la campagne d'emplois 2017 - Session FIDIS "Fil de l'eau" ;
- Vu l'extrait de procès verbal du conseil académique en formation restreinte en date du 24 mai 2017 sur la composition numérique et la désignation des comités de sélection en charge du recrutement des enseignants-chercheurs ;

ARRETE

Article 1 : Dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours de recrutement des enseignants-chercheurs au titre de la campagne d'emplois - session FIDIS "Fil de l'eau" 2017, le comité de sélection pour l'emploi désigné ci-dessous, est constitué comme suit :

COMPOSANTE	Emploi de : professeur des universités			
UFR DES SCIENCES EXACTES ET NATURELLES	N° : 0396 ou 4290 (numéro Galaxie)			
	Discipline (s) et section (s) du CNU : Biologie des populations et écologie (67) / Biologie des organismes (68)			
	Profil : <i>Ecologie des écosystèmes aquatiques insulaires tropicaux</i>			
	Nom et prénom des membres du comité	Grade	CNU	Etablissement d'origine
Collège A UA	GROS Olivier, Président	PR	68	Université des Antilles
	BA Amadou, Vice-président	PR	67	Université des Antilles
	ROMANA Laurence	PR	28	Université des Antilles
	LEBRUN Jean-Frédéric	PR	36	Université des Antilles
	BILBA Ketty	PR	33	Université des Antilles
UA Collège A Extérieur	BONNAUD Laure	PR	68	Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris
	MANDONNET Nathalie	DR	68	INRA
	TALARMIN Antoine	Directeur		Institut Pasteur de la Guadeloupe
	OZIER-LAFONTAINE Harry	DR	68	INRA
	GUEROLD François	PR	67	Université de Lorraine

Article 2 : Le Directeur Général des Services Adjoint est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 14 JUIN 2017

Le Président de l'Université

Pr Eustase JANKY



Le Président de l'Université des Antilles

- Vu** l'article 652-6-1 du code de l'éducation ;
- Vu** le décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et des maîtres de conférences, article 9 ;
- Vu** les avis favorables du conseil académique plénier en date du 4 mai 2017 et du conseil d'administration plénier du 16 mai 2017 relatifs à l'ouverture de la campagne d'emplois 2017 - Session FIDIS "Fil de l'eau" ;
- Vu** l'extrait de procès verbal du conseil académique en formation restreinte en date du 24 mai 2017 sur la composition numérique et la désignation des comités de sélection en charge du recrutement des enseignants-chercheurs ;

ARRETE

Article 1 : Dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours de recrutement des enseignants-chercheurs au titre de la campagne d'emplois - session FIDIS "Fil de l'eau" 2017, le comité de sélection pour l'emploi désigné ci-dessous, est constitué comme suit :

COMPOSANTE	Emploi de : professeur des universités			
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	N° : 0089 ou 4269 (numéro Galaxie)			
	Discipline (s) et section (s) du CNU : Langue et littérature françaises (09)			
	Profil : <i>Poétique et esthétiques dans la Caraïbe</i>			
	Nom et prénom des membres du comité	Grade	CNU	Etablissement d'origine
Collège A UA	KOULAYAN Nicole, Présidente	PR	7	Université des Antilles
	BERTHET Dominique, Vice-président	PR	18	Université des Antilles
	BERTIN Cécile	PR	14	Université des Antilles
	JOSEPH Philippe	PR	23	Université des Antilles
	ANAKESA Apollinaire	PR	18	Université des Antilles
UA Collège A Extérieur	DOUZOU Katherine	PR	9	Université de Tours
	MANGEON Anthony	PR	9	Université de Strasbourg
	GARNIER Xavier	PR	10	Université Paris 3
	MAZAURIC Catherine	PR	9	Université d'Aix-Marseille
	PINCONNAT Crystal	PR	10	Université Bordeaux Montaigne

Article 2 : Le Directeur Général des Services Adjoint est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pointe-à-Pitre, le

14 JUIN 2017

Le Président de l'Université

Pr Eustase JANKY



Le Président de l'Université des Antilles

- Vu l'article 652-6-1 du code de l'éducation ;
- Vu le décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et des maîtres de conférences, article 9 ;
- Vu les avis favorables du conseil académique plénier en date du 4 mai 2017 et du conseil d'administration plénier du 16 mai 2017 relatifs à l'ouverture de la campagne d'emplois 2017 - Session FIDIS "Fil de l'eau" ;
- Vu l'extrait de procès verbal du conseil académique en formation restreinte en date du 24 mai 2017 sur la composition numérique et la désignation des comités de sélection en charge du recrutement des enseignants-chercheurs ;

ARRETE

Article 1 : Dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours de recrutement des enseignants-chercheurs au titre de la campagne d'emplois - session FIDIS "Fil de l'eau" 2017, le comité de sélection pour l'emploi désigné ci-dessous, est constitué comme suit :

COMPOSANTE	Emploi de : professeur des universités			
UFR DES SCIENCES EXACTES ET NATURELLES	N° : 0366 ou 4270 (numéro Galaxie)			
	Discipline (s) et section (s) du CNU : Sciences de l'information et de la communication (71)			
	Profil : <i>Communication numérique, entreprises, institutions et journalisme dans l'espace caribéen, français et international</i>			
	Nom et prénom des membres du comité	Grade	CNU	Etablissement d'origine
Collège A UA	AGOSTINELLI Serge, Président	PR	71	Université des Antilles
	VIRASSAMY Georges, Vice-président	PR	1	Université des Antilles
	PAGNEY Françoise	PR	23	Université des Antilles
	BERTHET Dominique	PR	18	Université des Antilles
	DEVOUE Elina	PR	5	Université des Antilles
UA Collège A Extérieur	LE MAREC Joëlle	PR	71	Université Paris 4
	MONNIER Angeliki	PR	71	Université de Lorraine
	ALBERTINI Françoise	PR	71	Université de Corte
	DOUYERE David	PR	71	Université de Tours
	SOULEZ Guillaume	PR	71	Université Paris 3

Article 2 : Le Directeur Général des Services Adjoint est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 14 JUIN 2017

Le Président de l'Université



Pr Eustase JANKY

Le Président de l'Université des Antilles

- Vu** l'article 652-6-1 du code de l'éducation ;
- Vu** le décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et des maîtres de conférences, article 9 ;
- Vu** les avis favorables du conseil académique plénier en date du 4 mai 2017 et du conseil d'administration plénier du 16 mai 2017 relatifs à l'ouverture de la campagne d'emplois 2017 - Session FIDIS "Fil de l'eau" ;
- Vu** l'extrait de procès verbal du conseil académique en formation restreinte en date du 24 mai 2017 sur la composition numérique et la désignation des comités de sélection en charge du recrutement des enseignants-chercheurs ;

ARRETE

Article 1 : Dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours de recrutement des enseignants-chercheurs au titre de la campagne d'emplois - session FIDIS "Fil de l'eau" 2017, le comité de sélection pour l'emploi désigné ci-dessous, est constitué comme suit :

COMPOSANTE	Emploi de : professeur des universités			
UFR DES SCIENCES EXACTES ET NATURELLES	N° : 0210 ou 4271 (numéro Galaxie)			
	Discipline (s) et section (s) du CNU : Langue et littérature françaises (9) / Littératures comparées (10)			
	Profil : <i>Littérature française et littérature comparée francophone de la Caraïbe et des Amériques</i>			
	Nom et prénom des membres du comité	Grade	CNU	Etablissement d'origine
Collège A UA	JOSEPH Philippe, Président	PR	23	Université des Antilles
	KOULAYAN Nicole, Vice-présidente	PR	71	Université des Antilles
	MAXIMIN Colette	PR	9, 11	Université des Antilles
	BERTHET Dominique	PR	18	Université des Antilles
	ANAKESA Appolinaire	PR	18	Université des Antilles
UA Collège A Extérieur	GANNIER Odile	PR	10	Université Nice Sophia Antipolis
	FONKOUA Romuald	PR	9	Université Paris 3
	PRINCE Nathalie	PR	9	Université Le Mans
	BLERALD Monique	PR	73	Université de Guyane
	PINCONNAT Crystel	PR	10	Université de Bordeaux Montaigne

Article 2 : Le Directeur Général des Services Adjoint est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 14 JUIN 2017

Le Président de l'Université

Pr Eustase JANKY



Le Président de l'Université des Antilles

- Vu l'article 652-6-1 du code de l'éducation ;
- Vu le décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et des maîtres de conférences, article 9 ;
- Vu les avis favorables du conseil académique plénier en date du 4 mai 2017 et du conseil d'administration plénier du 16 mai 2017 relatifs à l'ouverture de la campagne d'emplois 2017 - Session FIDIS "Fil de l'eau" ;
- Vu l'extrait de procès verbal du conseil académique en formation restreinte en date du 24 mai 2017 sur la composition numérique et la désignation des comités de sélection en charge du recrutement des enseignants-chercheurs ;

ARRETE

Article 1 : Dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours de recrutement des enseignants-chercheurs au titre de la campagne d'emplois - session FIDIS "Fil de l'eau" 2017, le comité de sélection pour l'emploi désigné ci-dessous, est constitué comme suit :

COMPOSANTE	Emploi de : professeur des universités			
UFR DES SCIENCES EXACTES ET NATURELLES	N° : 0428 ou 4272 (numéro Galaxie)			
	Discipline (s) et section (s) du CNU : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes (11)			
	Profil : <i>Etudes anglophones : littératures et civilisation</i>			
	Nom et prénom des membres du comité	Grade	CNU	Etablissement d'origine
Collège A UA	MAXIMIN Colette, Présidente	PR	11	Université des Antilles
	BERTHET Dominique, Vice-président	PR	18	Université des Antilles
	BERTIN Cécile	PR	14	Université des Antilles
	ANAKESA Appolinaire	PR	18	Université des Antilles
	KOULAYAN Nicole	PR	7	Université des Antilles
UA Collège A Extérieur	JOUBERT Claire	PR	11	Université Paris 8
	LE JEUNE Françoise	PR	11	Université de Nantes
	OMOVERE Claire	PR	11	Université Montpellier 3
	BAILLON Jean-François	PR	11	Université de Bordeaux Montaigne
	REVAUGER Jean-Paul	PR	11	Université de Bordeaux Montaigne

Article 2 : Le Directeur Général des Services Adjoint est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 14 JUIN 2017

Le Président de l'Université

Pr Eustase JANKY



Le Président de l'Université des Antilles

- Vu l'article 652-6-1 du code de l'éducation ;
- Vu le décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et des maîtres de conférences, article 9 ;
- Vu les avis favorables du conseil académique plénier en date du 4 mai 2017 et du conseil d'administration plénier du 16 mai 2017 relatifs à l'ouverture de la campagne d'emplois 2017 - Session FIDIS "Fil de l'eau" ;
- Vu l'extrait de procès verbal du conseil académique en formation restreinte en date du 24 mai 2017 sur la composition numérique et la désignation des comités de sélection en charge du recrutement des enseignants-chercheurs ;

ARRETE

Article 1 : Dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours de recrutement des enseignants-chercheurs au titre de la campagne d'emplois - session FIDIS "Fil de l'eau" 2017, le comité de sélection pour l'emploi désigné ci-dessous, est constitué comme suit :

COMPOSANTE	Emploi de : professeur des universités			
UFR DES SCIENCES EXACTES ET NATURELLES	N° : 0059 ou 4283 (numéro Galaxie)			
	Discipline (s) et section (s) du CNU : Sciences économiques (5) / Mathématiques appliquées (26)			
	Profil : <i>Optimisation, théorie de la décision, jeux et équilibres, modélisation</i>			
	Nom et prénom des membres du comité	Grade	CNU	Etablissement d'origine
Collège A UA	MERIL Alex, Président	PR	26	Université des Antilles
	VAILLANT Jean, Vice-président	PR	26	Université des Antilles
	MONTAUBAN Jean-Gabriel	PR	5	Université des Antilles
	DEVOUE Elina	PR	5	Université des Antilles
	MAURIN Alain	PR	5	Université des Antilles
UA Collège A Extérieur	COUHARDE Corinne	PR	5	Université Paris 10
	FRIGON Marlène	PR	26	Université de Montréal
	GAUMONT Damien	PR	5	Université Paris 2
	ADLY Samir	PR	26	Université de Limoges
	FRANKOWSKA Hélène	PR	26	Université Paris 6

Article 2 : Le Directeur Général des Services Adjoint est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 14 JUIN 2017

Le Président de l'Université

Pr Eustase JANKY



Le Président de l'Université des Antilles

- Vu l'article 652-6-1 du code de l'éducation ;
- Vu le décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et des maîtres de conférences, article 9 ;
- Vu les avis favorables du conseil académique plénier en date du 4 mai 2017 et du conseil d'administration plénier du 16 mai 2017 relatifs à l'ouverture de la campagne d'emplois 2017 - Session FIDIS "Fil de l'eau" ;
- Vu l'extrait de procès verbal du conseil académique en formation restreinte en date du 24 mai 2017 sur la composition numérique et la désignation des comités de sélection en charge du recrutement des enseignants-chercheurs ;
- Vu l'extrait de procès verbal du conseil académique en formation restreinte en date du 6 juillet 2017 sur la mise à jour du comité de sélection en charge du recrutement d'un maître de conférences sur l'emploi vacant n° 0041/4273 ;

ARRETE

Article 1 : Dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours de recrutement des enseignants-chercheurs au titre de la campagne d'emplois - session FIDIS "Fil de l'eau" 2017, le comité de sélection pour l'emploi désigné ci-dessous, est constitué comme suit :

COMPOSANTE	Emploi de : maître de conférences			
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	N° : 0041 ou 4273 (numéro Galaxie)			
	Discipline (s) et section (s) du CNU : Architecture, arts appliquées, arts plastiques, arts du spectacle (18) / Littératures comparées (10)			
	Profil : <i>Théories et esthétiques du théâtre dans la Caraïbe</i>			
	Nom et prénom des membres du comité	Grade	CNU	Etablissement d'origine
Collège A UA	ANAKESA Apollinaire, Président	PR	18	Université des Antilles
	BERTHET Dominique	PR	18	Université des Antilles
Collège A Extérieur	GAUTHARD Nathalie	PR	18	Université Sorbonne Nouvelle Paris 3
	BLERALD Monique	PR	73	Université de Guyane
	PINCONNAT Crystal	PR	10	Université de Tours
Collège B UA	CASSIN Laura, Vice-présidente	MCF	9	Université des Antilles
	CHALI Jean-Georges	MCF	10	Université des Antilles
	COLLIN Franck	MCF	9	Université des Antilles
Collège B Extérieur	DIARD Dominique	MCF	10	Université de Caen
	PIANA Romain	MCF	18	Université Paris 3

Article 2 : Le Directeur Général des Services Adjoint est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 27 juillet 2017

Le Président de l'Université

Pr Eustase JANKY



Le Président de l'Université des Antilles

- Vu l'article 652-6-1 du code de l'éducation ;
- Vu le décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et des maîtres de conférences, article 9 ;
- Vu les avis favorables du conseil académique plénier en date du 4 mai 2017 et du conseil d'administration plénier du 16 mai 2017 relatifs à l'ouverture de la campagne d'emplois 2017 - Session FIDIS "Fil de l'eau" ;
- Vu l'extrait de procès verbal du conseil académique en formation restreinte en date du 24 mai 2017 sur la composition numérique et la désignation des comités de sélection en charge du recrutement des enseignants-chercheurs ;
- Vu l'arrêté n° 2017-1080 du 14/06/17 portant constitution du comité de sélection pour le recrutement d'un Maître de Conférences sur l'emploi vacant n° 0648/4278 ;
- Vu l'extrait de procès-verbal du conseil académique en formation restreinte en date du 6 juillet 2017 sur la mise à jour de la composition dudit comité de sélection ;

ARRETE

Article 1 : Dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours de recrutement des enseignants-chercheurs au titre de la campagne d'emplois - session FIDIS "Fil de l'eau" 2017, le comité de sélection pour l'emploi désigné ci-dessous, est mis à jour comme suit :

COMPOSANTE	Emploi de : maître de conférences			
DPLSH	N° : 0648 ou 4278 (numéro Galaxie)			
	Discipline (s) et section (s) du CNU : Langue et littérature françaises (9)			
	Profil : Langue française : ancien français, grammaire moderne, stylistique			
	Nom et prénom des membres du comité	Grade	CNU	Etablissement d'origine
Collège A UA	SCHEEL Charles	PR	10	Université des Antilles
	CONFIANT Raphaël	PR	71	Université des Antilles
Collège A Extérieur	MACE Stéphane	PR	9	Université de Grenoble Alpes
	FONKOUA Romuald	PR	9	Université Paris 3
	THOMINE BICHARD Marie-Claire	PR	9	Université Lille 3
Collège B UA	CASSIN Laura, Présidente	MCF	9	Université des Antilles
	COLLIN Franck, Vice-président	MCF	8	Université des Antilles
	DERRIEN Eve	MCF	9	Université des Antilles
Collège B Extérieur	ABIVEN Karine	MCF	9	Université Paris 4
	GAUTIER Antoine	MCF	9	Université de Paris, Sorbonne

Article 2 : Le Directeur Général des Services Adjoint est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 27 juillet 2017

Le Président de l'Université

Pr Eustase JAMM



Le Président de l'Université des Antilles

- Vu** l'article 652-6-1 du code de l'éducation ;
- Vu** le décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et des maîtres de conférences, article 9 ;
- Vu** les avis favorables du conseil académique plénier en date du 4 mai 2017 et du conseil d'administration plénier du 16 mai 2017 relatifs à l'ouverture de la campagne d'emplois 2017 - Session FIDIS "Fil de l'eau" ;
- Vu** l'extrait de procès verbal du conseil académique en formation restreinte en date du 24 mai 2017 sur la composition numérique et la désignation des comités de sélection en charge du recrutement des enseignants-chercheurs ;
- Vu** l'extrait de procès verbal du conseil académique en formation restreinte en date des 6 et 17 juillet 2017 sur la mise à jour de la composition du comité de sélection en charge du recrutement d'un maître de conférences sur l'emploi vacant n° 0602/4276 ;

ARRETE

Article 1 : Dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours de recrutement des enseignants-chercheurs au titre de la campagne d'emplois - session FIDIS "Fil de l'eau" 2017, le comité de sélection pour l'emploi désigné ci-dessous, est constitué comme suit :

COMPOSANTE	Emploi de : maître de conférences			
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	N° : 0602 ou 4276 (numéro Galaxie)			
	Discipline (s) et section (s) du CNU : Langues et littératures romanes : espagnol (14)			
	Profil : Langue et littérature espagnoles contemporaines			
	Nom et prénom des membres du comité	Grade	CNU	Etablissement d'origine
Collège A UA	BERTIN Cécile, Présidente	PR	14	Université des Antilles
	NOEL Erick, Vice-président	PR	22	Université des Antilles
	SCHEEL Charles	PR	11	Université des Antilles
Collège A Extérieur	LEPAGE Caroline	PR	14	Université Paris Ouest Nanterre
	RODRIGUEZ LAZARO Nuria	PR	14	Université de Bordeaux 3
Collège B UA	JOACHIM Jean-Louis	MCF	14	Université des Antilles
	FARDIN Liliane	MCF	10	Université des Antilles
Collège B Extérieur	CESPEDES Jaime	MCF	14	Université d'Artois
	PEYREBONE Nathalie	MCF	14	Université Paris 3
	TREINSOUTROT Pascal	MCF	14	ESPE Paris

Article 2 : Le Directeur Général des Services Adjoint est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 26 juillet 2017

Le Président de l'Université

Pr Eustase JANRY



Le Président de l'Université des Antilles

- Vu l'article 652-6-1 du code de l'éducation ;
- Vu le décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et des maîtres de conférences, article 9 ;
- Vu les avis favorables du conseil académique plénier en date du 4 mai 2017 et du conseil d'administration plénier du 16 mai 2017 relatifs à l'ouverture de la campagne d'emplois 2017 - Session FIDIS "Fil de l'eau" ;
- Vu l'extrait de procès verbal du conseil académique en formation restreinte en date du 24 mai 2017 sur la composition numérique et la désignation des comités de sélection en charge du recrutement des enseignants-chercheurs ;
- Vu l'arrêté n° 2017-1095 du 14/06/2017 portant constitution du comité de sélection pour le recrutement d'un professeur des universités sur l'emploi vacant N° 0428/4272 ;
- Vu l'extrait de procès-verbal du conseil académique en formation restreinte en date du 17 juillet 2017 sur la mise à jour de la composition dudit comité de sélection ;

ARRETE

Article 1 : Dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours de recrutement des enseignants-chercheurs au titre de la campagne d'emplois - session FIDIS "Fil de l'eau" 2017, le comité de sélection pour l'emploi désigné ci-dessous, est mis à jour comme suit :

COMPOSANTE	Emploi de : professeur des universités			
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	N° : 0428 ou 4272 (numéro Galaxie)			
	Discipline (s) et section (s) du CNU : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes (11)			
	Profil : <i>Etudes anglophones : littératures et civilisation</i>			
	Nom et prénom des membres du comité	Grade	CNU	Etablissement d'origine
Collège A UA	BERTHET Dominique, Président	PR	18	Université des Antilles
	ANAKESA Appolinaire, Vice-président	PR	18	Université des Antilles
	BERTIN Cécile	PR	14	Université des Antilles
	MAXIMIN Colette	PR	11	Université des Antilles
	KOULAYAN Nicole	PR	7	Université des Antilles
UA Collège A Extérieur	JOUBERT Claire	PR	11	Université Paris 8
	LE JEUNE Françoise	PR	11	Université de Nantes
	OMOVERE Claire	PR	11	Université Montpellier 3
	BAILLON Jean-François	PR	11	Université de Bordeaux Montaigne
	REVAUGER Jean-Paul	PR	11	Université de Bordeaux Montaigne

Article 2 : Le Directeur Général des Services Adjoint est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 26 juillet 2017

Le Président de l'Université des Antilles

Pr. Eustase JANKIN



Le Président de l'Université des Antilles

- Vu l'article 652-6-1 du code de l'éducation ;
- Vu le décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et des maîtres de conférences, article 9 ;
- Vu les avis favorables du conseil académique plénier en date du 4 mai 2017 et du conseil d'administration plénier du 16 mai 2017 relatifs à l'ouverture de la campagne d'emplois 2017 - Session FIDIS "Fil de l'eau" ;
- Vu l'extrait de procès verbal du conseil académique en formation restreinte en date du 24 mai 2017 sur la composition numérique et la désignation des comités de sélection en charge du recrutement des enseignants-chercheurs ;
- Vu l'arrêté n° 2017-1099 du 14 juin 2017 portant constitution du comité de sélection pour le recrutement d'un professeur des universités sur l'emploi n° 0366/4270 ;

ARRETE

Article 1 : Cet arrêté modifie la composante d'affectation pour le recrutement d'un professeur des universités sur l'emploi vacant n° 0366/4270 au titre de la campagne d'emplois - session FIDIS "Fil de l'eau" 2017 :

COMPOSANTE	Emploi de : professeur des universités			
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	N° : 0366 ou 4270 (numéro Galaxie)			
	Discipline (s) et section (s) du CNU : Sciences de l'information et de la communication (71)			
	Profil : <i>Communication numérique, entreprises, institutions et journalisme dans l'espace caribéen, français et international</i>			
	Nom et prénom des membres du comité	Grade	CNU	Etablissement d'origine
Collège A UA	AGOSTINELLI Serge, Président	PR	71	Université des Antilles
	VIRASSAMY Georges, Vice-président	PR	1	Université des Antilles
	PAGNEY Françoise	PR	23	Université des Antilles
	BERTHET Dominique	PR	18	Université des Antilles
	DEVOUE Elina	PR	5	Université des Antilles
UA Collège A Extérieur	LE MAREC Joëlle	PR	71	Université Paris 4
	MONNIER Angeliki	PR	71	Université de Lorraine
	ALBERTINI Françoise	PR	71	Université de Corte
	DOUYERE David	PR	71	Université de Tours
	SOULEZ Guillaume	PR	71	Université Paris 3

Article 2 : Le Directeur Général des Services Adjoint est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 27 juillet 2017

Le Président de l'Université

Pr Eustase JANKY



Le Président de l'Université des Antilles

- Vu l'article 652-6-1 du code de l'éducation ;
- Vu le décret 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et des maîtres de conférences, article 9 ;
- Vu les avis favorables du conseil académique plénier en date du 4 mai 2017 et du conseil d'administration plénier du 16 mai 2017 relatifs à l'ouverture de la campagne d'emplois 2017 - Session FIDIS "Fil de l'eau" ;
- Vu l'extrait de procès verbal du conseil académique en formation restreinte en date du 24 mai 2017 sur la composition numérique et la désignation des comités de sélection en charge du recrutement des enseignants-chercheurs ;

ARRETE

Article 1 : Dans le cadre des opérations de gestion relatives au concours de recrutement des enseignants-chercheurs au titre de la campagne d'emplois - session FIDIS "Fil de l'eau" 2017, le comité de sélection pour l'emploi désigné ci-dessous, est constitué comme suit :

COMPOSANTE	Emploi de : professeur des universités			
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	N° : 0210 ou 4271 (numéro Galaxie)			
	Discipline (s) et section (s) du CNU : Langue et littérature françaises (9) / Littératures comparées (10)			
	Profil : Littérature française et littérature comparée francophone de la Caraïbe et des Amériques			
	Nom et prénom des membres du comité	Grade	CNU	Etablissement d'origine
Collège A UA	JOSEPH Philippe, Président	PR	23	Université des Antilles
	KOULAYAN Nicole, Vice-présidente	PR	71	Université des Antilles
	MAXIMIN Colette	PR	11	Université des Antilles
	BERTHET Dominique	PR	18	Université des Antilles
	ANAKESA Appolinaire	PR	18	Université des Antilles
UA Collège A Extérieur	GANNIER Odile	PR	10	Université Nice Sophia Antipolis
	FONKOUA Romuald	PR	9	Université Paris 3
	PRINCE Nathalie	PR	9	Université Le Mans
	BLERALD Monique	PR	73	Université de Guyane
	PINCONNAT Crystel	PR	10	Université de Bordeaux Montaigne

Article 2 : Le Directeur Général des Services Adjoint est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Pointe-à-Pitre, le 27 juillet 2017

Le Président de l'Université

Pr Eustase JANKY

